

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le Cetim finance à 100% la 1er étape de votre accompagnement

Il comprend jusqu'à 10 jours d'assistance par un consultant spécialisé, sur site et hors site :

- **ÉTAPE 1** : consacré à l'étude d'opportunité, 1 journée gratuite
- **ÉTAPE 2** : accompagnement à l'investissement bénéficiant d'un tarif réduit selon un barème dégressif.

Pour un accompagnement de 7 jours, d'un montant de 7 700 € HT, le reste à charge de l'entreprise sera de 2 310 € HT*.

**L'accompagnement est co-financé par le Cetim dans le respect des aides de l'État (selon le règlement de minimis).*



Osez le futur

À la croisée de la recherche et de l'industrie, le Cetim, institut technologique labellisé Carnot et membre de l'Alliance Industrie du Futur et du Réseau CTI, est le centre d'expertise mécanique français. Outil R&D de 6500 entreprises mécaniciennes, il totalise, avec ses centres associés et filiales, 1100 personnes dont plus des 2/3 d'ingénieurs et techniciens, pour 150 M€ de chiffre d'affaires. Il démultiplie son action avec un réseau de partenaires scientifiques et techniques.

CONTACT

Alain Saniard : +33 (0) 970 821 680 - sqr@cetim.fr - cetim.fr



ACCOMPAGNEMENT À L'INVESTISSEMENT ET À L'INNOVATION DES ENTREPRISES MECANICIENNES

Sécurisez vos projets d'industrialisation !

Vous êtes ressortissant du Cetim ?

Vous souhaitez innover dans un nouveau produit ou investir dans un logiciel ou procédé de production ?

Le Cetim co-finance un programme dédié à votre développement, de l'évaluation du besoin à l'industrialisation effective dans votre entreprise.



KUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Le programme est dédié aux entreprises mécaniciennes du Cetim.

POURQUOI PARTICIPER À CE PROGRAMME ?

Levez les risques et prenez les décisions les plus rationnelles, quelle que soit la maturité de votre projet !

Ce programme vous propose un accompagnement sur :

- L'investissement dans un équipement productif ou l'innovation d'un produit propre ;
- L'optimisation d'un équipement déjà en place en agissant sur sa performance sans engager d'investissements importants ;
- L'optimisation de l'organisation de moyens de production.

EXEMPLES DE PROJETS ACCOMPAGNÉS



Groupe concepteur et réalisateur de systèmes de **soudage robotisé**, pincettes à souder stationnaires... Investit dans une nouvelle ligne de découpage de tôle épaisse par jet d'eau.



Entreprise fabricant des composants pour **l'industrie du cycle**, relocalise en France la production en très grande série d'écrous de jantes.



PME de conception et fabrication de **composants hydraulique et pneumatique**, crée une nouvelle valve fonctionnant à l'hydrogène haute pression.

LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le programme repose sur un accompagnement personnalisé en deux étapes établies à la suite d'une première rencontre avec l'un de nos correspondants régionaux :

ÉTAPE 1 : Étude d'opportunité

Évaluer la maturité du projet pour ajuster l'accompagnement au besoin réel (1 jour)

- Identifier et évaluer la complexité du projet et son état d'avancement
- Qualifier le projet vis-à-vis des objectifs de développement stratégiques de l'entreprise
- Synthèse : chiffrage du programme d'accompagnement et proposition du contrat correspondant.

ÉTAPE 2 : Accompagnement innovation produit

Pour un **projet d'innovation produit**, le processus repose sur 5 jalons clés :

Formulation de l'offre

Étude de faisabilité

Développement du produit

Industrialisation

Lancement du produit

ÉTAPE 2 : Accompagnement à l'investissement

Pour un **investissement productif**, le parcours complet se décompose en 7 jalons clés et un chantier parallèle d'intégration :

Évaluation du besoin

CDC fonctionnel

Sélection des offreurs de solution

Consultation grille de comparaison des offres

Évaluation des offres Aide au choix

Assistance aux phases de recette

Assistance à la mise en service

Intégration du futur investissement dans l'entreprise

organisation, chaîne numérique, compétences, communication interne et externe